

La Métropole Rouen Normandie lance son Fonds Air Bois : une aide qui tombe pile poêle !

Saviez-vous qu'un appareil de chauffage au bois performant peut réduire de 5 à 10 fois les émissions de particules fines par rapport aux anciens équipements ? Les cheminées à foyer ouvert et les anciens appareils sont des contributeurs majeurs de la pollution de l'air. C'est pourquoi agir sur le remplacement de ces types de chauffage et leurs usages peut considérablement améliorer la qualité de l'air.

La Métropole Rouen Normandie s'est engagée, à travers le Plan Climat-Air-Énergie (PCAET), à contribuer activement à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire. Lauréate du Fonds Air Bois de l'ADEME, elle lance son dispositif localement pour une durée de trois ans, à partir du 2 mai 2024.

Cette prime « Fonds Air Bois » vise à remplacer les équipements de chauffage au bois vieillissants, qu'il s'agisse d'un foyer ouvert ou d'un foyer fermé (insert, poêle ou cheminée) datant d'avant 2001. L'aide financière varie de 1 000 € sans condition de ressources à 2 000 € pour les ménages modestes et très modestes (selon le barème de l'ANAH). Elle est également cumulable avec d'autres aides disponibles : MaPrimeRenov', Département 76, CEE, etc.

L'objectif ne se limite pas seulement au remplacement des équipements, mais également à l'évolution des pratiques sur : l'achat et le stockage du bois, les techniques d'allumage, et l'entretien des installations de chauffage au bois individuel. Le Fonds Air Bois a pour ambition d'améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de particules fines, tout en offrant des avantages concrets en termes de santé, de confort et d'économies.

Pour en savoir plus, vous pouvez directement contacter le service public de la transition énergétique, Énergies Métropole Rouen Normandie qui vous guidera dans les démarches à suivre. Si vous avez comme projet l'installation d'un nouvel équipement de chauffage au bois, n'hésitez pas également à prendre contact avec eux.

Contact :

Mail : energies@metropole-rouen-normandie.fr

Té. : 02.76.30.32.32.

Lien vers notre site web : <https://energies.metropole-rouen-normandie.fr/votre-projet/particuliers/le-fonds-air-bois-une-aide-qui-tombe-poele/>